



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 60208

## Texte de la question

M. Jean Tiberi interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur le sentiment du Gouvernement à la lecture du rapport commun publié par l'INSERM, le Centre d'épidémiologie des causes de décès et l'Institut national du cancer, relatif à la mortalité par cancer en France métropolitaine de 1970 à 2001. Le rapport révèle notamment une mortalité fortement structurée sur le plan géographique, supérieure dans le nord-est et le nord-ouest, et beaucoup plus faible dans le centre-ouest et le sud-ouest. Il indique également des risques plus grands chez les hommes (371,7 pour 100 000) que chez les femmes (169,9 pour 100 000). Il souhaite connaître les mesures que compte prendre le Gouvernement en donnant un nouvel élan au plan cancer.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Tiberi](#)

**Circonscription :** Paris (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 60208

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 octobre 2009, page 9392

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)